

---

## Rapport sur le Lycée Républicain, fait au nom du comité d'instruction publique.

**Numéro d'inventaire** : 2000.00521

**Auteur(s)** : François Antoine de Boissy d'Anglas

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Imprimerie Nationale (Paris)

**Imprimeur** : Imprimerie Nationale

**Période de création** : 4e quart 18e siècle

**Date de création** : 1794

**Description** : Feuille imprimé formant livret. Haut des pages non découpées.

**Mesures** : hauteur : 218 mm ; largeur : 140 mm

**Notes** : Document daté de Brumaire an III (Octobre 1794) La Convention Nationale décide d'une subvention de 20 000 Livres pour alimenter le fonds du Lycée Républicain qui est alors en déficit parce que la plupart des premiers souscripteurs ont émigré. Page 5: liste des cours et des professeurs en 1794.

**Mots-clés** : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Comptabilité d'établissements d'enseignement

**Filière** : Lycée et collège classique et moderne

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 8

CONVENTION NATIONALE.

R A P P O R T 1795

SUR LE LYCÉE RÉPUBLICAIN,

FAIT AU NOM

DU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PAR BOISSY-D'ANGLAS, député du département de l'Ardèche ;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

DE quelque nom pompeux et mensonger que la tyrannie se décore, sa politique n'en est pas moins la même : c'est de détruire tout ce qui ne coïncide pas avec elle, et d'anéantir d'avance tout ce qui pourroit un jour la combattre. Le despotisme des rois et celui des dictateurs ont suivi la même marche : tous ont voulu arrêter l'essor de l'esprit humain, afin de pouvoir mieux enchaîner l'homme. On ne vouloit point d'instruction sous les triumvirs que vous avez frappés, comme on n'en vouloit point sous les despotes qui ont trop long-tems enchaîné la France. Robespierre avoit rétabli la censure, enchaîné la liberté de la presse, comme les Lenoir et les Sartine, et posé des bornes

A

des leçons les plus intéressantes sur toutes les parties de l'instruction. Ces leçons, sur-tout celles qui avoient pour objet l'histoire et la littérature, ne tardèrent pas à déplaire aux despotes d'alors, dont les courtisans s'aperçurent bientôt qu'il étoit plus aisé de favoriser les progrès de l'esprit humain, que d'en restreindre la direction. Leur suppression fut plus d'une fois arrêtée dans les conciliabules de Versailles. D'Epresménil dénonça plus d'une fois au parlement le Lycée, où Laharpe, en analysant Montesquieu, osoit combattre ses erreurs sur la monarchie, et où Garat, en traçant l'histoire des Républiques anciennes, façonnoit déjà nos ames à l'énergie républicaine. Seguier prépara des réquisitoires, et Breteuil des lettres de cachet; mais l'opinion publique défendit le Lycée. On sentit dès lors la nécessité de le respecter, et l'on n'osa frapper un établissement auquel le public se portoit en foule.

Les fondateurs du Lycée l'avoient enrichi d'une bibliothèque composée des meilleurs livres, d'un superbe cabinet de physique, et de tous les ustensiles nécessaires à l'enseignement de la chimie; et le produit des souscriptions payées par ceux qui vouloient suivre les cours, suffisoit à ses dépenses; il s'est entretenu ainsi sans autre secours que lui-même, jusqu'au commencement de cette année, et il a eu les précieux avantages de traverser tous les orages révolutionnaires, en conservant au milieu de nous le flambeau d'un enseignement d'autant plus précieux, qu'il étoit presque unique.

Mais le nombre des souscripteurs ayant essuyé une diminution progressive, l'administration, qui n'a d'autre intérêt que l'amour des lettres, et dont tous les soins sont gratuits, est dans l'impossibilité de continuer à subvenir à des dépenses dont la source est excessivement diminuée: elles est adressée à la Commission d'instruction publique, et celle-ci n'a pas balancé d'exposer à votre Comité la détresse où le Lycée se trouve, et de lui demander un secours pour lui.

Votre Comité a considéré qu'il ne s'agissoit point ici de créer un établissement nouveau, mais d'empêcher l'un de ceux qui subsistent encore, d'être irrévocablement

nombre d'hommes, dont il espéroit n'avoir rien à craindre.

Vous adopterez un système plus conforme à l'égalité et aux principes sacrés dont vos lois sont la conséquence; vous ne voudrez pas que le savoir soit dans les mains d'un petit nombre d'hommes un nouveau moyen d'en asservir d'autres. Il ne peut y avoir de liberté là où les élémens de toutes les sciences ne peuvent pas être la propriété de tous. Celui qui ne sait pas l'arithmétique, a dit, à cette tribune, un de nos prédécesseurs, est dans la dépendance de tout le monde; celui qui en connoit les premiers élémens ne seroit pas dans celle de Newton.

On disoit dans l'ancien régime que le peuple français étoit le plus éclairé de la terre: cela n'étoit pas exact; il y avoit en France des hommes les plus éclairés de l'univers, mais la masse du peuple n'étoit pas instruite, et c'est pour cela qu'elle n'a cessé d'être esclave que lorsque le fardeau de la tyrannie est devenu insupportable. Ce n'est pas parce qu'il y a des richesses colossales dans un Etat, qu'il est opulent, c'est parce que tous les citoyens y sont dans l'aisance.

Les lois civiles, bien organisées, doivent tendre à diviser les propriétés, sans les enfreindre, pour multiplier les propriétaires. Il faut donc aussi diviser la science qui est la plus précieuse des propriétés, afin que nul citoyen n'en soit tout à fait dépourvu. Tout homme doit savoir quelque chose chez un peuple qui ne veut reconnoître aucune espèce d'inégalité; tout homme doit pouvoir tout apprendre chez une nation qui ne veut d'autre grandeur que celle du peuple, ni d'autre puissance que celle de la raison et de l'esprit.

La nature crée les dispositions, et distribue entre les hommes les premiers germes du talent; mais l'enseignement seul les développe et les fait tourner au bonheur de la société qui les accueille: il ne faut pas que ses bienfaits soient inutiles, et qu'un seul homme puisse être appelé vainement à une carrière plutôt qu'à une autre. Un empire où il se rencontre un seul individu dont le génie peut être exposé à s'éteindre faute de culture, n'est pas

à la pensée. Peut-être même cette commission exécutive, dont vous avez mis le chef hors la loi, étoit-elle plus dangereuse encore que les 80 conseillers royaux qu'elle remplaçoit, parce qu'elle avoit moins de franchise, et que c'étoit au nom de la liberté qu'elle conspiroit à river nos chaînes. Il est temps aujourd'hui de rendre aux lettres, aux sciences et aux arts leur indépendance et leur énergie; il est temps d'effacer par vos institutions régénératrices le long opprobre sous lequel nous avons gémi. Le plus grand besoin de l'homme libre, c'est d'être éclairé, comme la politique des despotes est c'annéantir et de comprimer les lumières. Toujours et dans tous les empires, le peuple a acquis quelque degré d'instruction en acquérant quelque degré de liberté.

Tout est préparé pour faciliter au peuple français l'acquisition de toutes les lumières et le perfectionnement de toutes les connaissances. La révolution n'a pas seulement renversé toutes les institutions du despotisme; elle a banni de tous les esprits ces vieux préjugés, ces antiques erreurs qui sembloient en défendre l'accès à la raison et à la vérité.

Les philosophes qui, depuis Bacon, a dit un écrivain de nos jours, travailloient à régénérer l'esprit humain, demandoient, comme la condition la plus nécessaire, que toutes les notions que l'on y avoit gravées, en fussent préalablement effacées. Ce qu'ils demandoient inutilement, la révolution vient de l'accomplir, et les événemens de quelques années ont plus fait que les livres de plusieurs siècles. En s'agitant pour briser ses chaînes, l'homme a secoué tous les préjugés; en se saisissant des droits de la nature, il a ouvert son esprit à toutes les leçons de la sagesse; et le marbre où vous devez graver les immortels préceptes de la philosophie et de la justice, n'attend plus que votre burin. Mais il ne faut pas que l'instruction ne soit l'appanage que de quelques hommes. Le despotisme qui ne vouloit point de lumières, ou qui du moins ne vouloit pas qu'elles devinssent générales, capituloit avec l'ignorance: il consentoit quelquefois à laisser se développer l'instruction, à condition qu'elle ne seroit destinée qu'à un petit



